

CSN 18 et 19 mai 2016

Relevé de conclusions - Commission Pédagogie Vie scolaire

1 – 2016 Année Bac Pro

Le Conseil Syndical National de janvier dernier avait décidé de faire de l'année 2016 une année de réflexions et de propositions sur la réforme de la voie professionnelle et notamment du Bac Pro 3 ans. Il avait arrêté la date du jeudi 24 mars pour l'organisation de la journée de lancement de cette année Bac Pro.

Cette journée s'est tenue dans les locaux d'AgroParisTech à Paris. A cette occasion des universitaires, des représentant-es de la profession agricole, des élèves et des parents d'élèves, des élu-es et bien sûr les personnels (au total plus de 90 personnes sur la journée), ont réfléchi à la réforme de la voie professionnelle dans l'enseignement agricole, ses conséquences, ses enjeux notamment en terme de réussite scolaire, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études au travers d'interventions, d'ateliers et de débats.

Il faut souligner la réussite de cet événement en nombre et diversité des participants (nous nous étions fixé un objectif de 80 participants), en terme de communication (3 journalistes étaient présents et la journée a été relayée par le Café Pédagogique, ToutEducatif et l'AEF) et en contenu des débats (le retour des participants semble le confirmer).

Par contre on peut regretter le manque de propositions concrètes d'évolution dans nos conclusions. Les ateliers qui devaient conclure sur ces propositions ont surtout travaillé sur des constats et n'ont pas eu le temps de débattre des corrections à apporter à la RVP.

A déplorer également l'absence du Ministre, ou de son/sa représentant-e et ceci malgré une invitation plusieurs fois répétée.

Le CSN appelle donc maintenant le secteur Pédagogie Vie scolaire à poursuivre le travail engagé notamment au travers des journées qui devront s'organiser en région. Elles devront approfondir plus spécifiquement les diverses thématiques abordées lors de la journée du 24 mars (individualisation, insertion professionnelle, classe spécifique, apprentissage, mixage des publics et des parcours, poursuite d'études, cartes scolaires ...).

L'objectif est d'aboutir avant la fin du mois de novembre à des propositions de correction et d'évolution des conséquences de rénovation de la voie professionnelle. Le SnetapFSU remettra ses conclusions et propositions à Stéphane LE FOLL à la fin de l'année 2016.

Le CSN appelle l'ensemble des personnels à participer à ces temps de réflexion organisés dans les régions. Il demande particulièrement à ces membres d'assurer leur présence dans ces réunions. Ces journées sont une déclinaison régionale d'une action nationale.

La première réunion se tiendra à Brette Les Pins (Mayenne) le 26 mai 2016 et portera sur l'Individualisation. Une deuxième réunion se tiendra avant la fin de l'année scolaire à La Tour Blanche (Gironde) sur l'insertion professionnelle et l'installation. Le secteur Pédagogie Vie scolaire attend des propositions de lieux et de dates pour les prochaines thématiques à la rentrée.

2 – Rénovation du Bac Pro CGEA

Lancé en novembre 2014, le travail de rénovation du Bac Pro CGEA s'est poursuivi ces derniers mois en CNS et CPC.

Première étape de cette rénovation, le référentiel de la nouvelle 2nd Pro « Production » a été validé aux CTEA et CNEA du mois d'avril 2016.

Cette 2nd Pro "Productions" devient ainsi la première année de formation des Bacs Pro « *Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA)* », « *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* » « *Productions aquacoles* » « *Conduite et gestion de l'entreprise hippique* », « *Productions horticoles* » et « *Agroéquipement* ».

Elle sera mise en œuvre à la rentrée 2016.

Si le Snetap-FSU a souligné la nécessité d'une rénovation du Bac Pro CGEA et noté l'intérêt d'une 2nd Pro unique pour la filière production mettant en lien l'élevage et la culture, concept plus cohérent avec l'agro-écologie, pour autant il a voté contre ces textes. En effet malgré la volonté affichée par le Ministère, le contenu de ces référentiels reste en deçà des attentes et des défis que doit relever le monde agricole. De plus ils ne corrigent en rien, dans le cadre possible, les problèmes posés aujourd'hui par la « rénovation de la voie professionnelle ».

Le référentiel du nouveau BEPA « travaux en exploitation de polyculture élevage » sera également présenté au prochain en CNEA. En réalité le référentiel de diplôme ne comprend qu'un référentiel professionnel (identique au CAPA) et un référentiel de certification. A ce stade et sauf évolution majeure du texte le Snetap-FSU votera contre.

C'est maintenant au tour du cycle terminal (première et terminale) du Bac Pro CGEA d'être rénové avec mise en place de la 1^{ère} à la rentrée 2017 et la terminale à la rentrée 2018. La première session d'examen se tiendra en juin 2019.

Une première réunion de la Commission Nationale Spécialisée (CNS) « production » a été l'occasion pour la DGER de présenter les projets de référentiels professionnel et de certification du Bac Pro CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole) et du Bac Pro CGVV (Conduite et gestion de l'entreprise viti-vinicole).

Lors de la présentation du référentiel de certification l'Inspection a évoqué la difficulté qui se posait à eux pour construire l'évaluation de l'épreuve E5.

Selon eux cette épreuve, aujourd'hui un écrit, n'est plus tenable compte tenu de la diversité des situations à évaluer. Ils proposent donc de la réaliser sous forme d'un oral.

Pour la commission PVS cette épreuve doit rester un écrit mais doit évoluer.

Pour le CSN, la proposition de modification de l'épreuve E5 du Bac Pro CGEA doit être soumise à la consultation des sections concernées. Il faut interroger les camarades sur les niveaux d'exigences attendus à cette épreuve, les modalités de son évaluation (écrit / oral). Il faut aussi consulter les professionnels sur la question.

3 – Circulaire de rentrée 2016 Éducation Nationale

La circulaire de rentrée 2016 (circulaire n° 2016-058 du 13-4-2016) et la circulaire "Réussir l'entrée au lycée professionnel" (circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016) prévoient de nouvelles dispositions pour les lycées professionnels visant "*à mieux préparer les élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP à leur parcours dans l'enseignement professionnel*".

Les principales dispositions portent sur :

- des jumelages entre collèges, lycées professionnels et centres de formation d'apprentis,
- une période d'essai, de la rentrée aux vacances de la Toussaint, pendant laquelle l'élève pourra revenir sur son orientation en voie professionnelle,
- une semaine pour préparer les lycéens professionnels à l'arrivée en entreprise et leur inculquer les règles de sécurité et de santé indispensables,
- la création de 330 pôles de stages, adaptés aux bassins d'emploi,
- des journées d'accueil et d'intégration en seconde professionnelle,
- le développement de campus des métiers et des qualifications.

Pour le Snetap-FSU, ces dispositions ne sont pas en mesure de revaloriser l'enseignement professionnel car cette revalorisation passe d'abord par la réintroduction d'un parcours en 4 ans pour redonner du temps aux savoirs généraux et professionnels.

Mais pour autant on ne peut ignorer ces décisions du Ministère de l'Éducation Nationale, mises en œuvre dès la rentrée 2016. Elles auront des répercussions directes et indirectes sur nos formations agricoles et nos établissements.

Malgré de nombreuses interpellations du Snetap-FSU, à ce jour la DGER n'a toujours pas pris formellement position sur les différentes mesures.

Les questions sont nombreuses : des jumelages entre les établissements de l'EAP et les collèges sont-ils prévus ? l'enseignement agricole annoncera-t-il la possibilité de réorientations avant les vacances de Toussaint ? accèderons-nous aux 330 pôles de stages ? quelles dispositions pour l'apprentissage ? L'évaluation certificative en 2nd Pro est-elle à revoir ?

Sur l'évaluation certificative en 2nd Pro, la commission souligne la nécessité de revoir aujourd'hui le BEPA. Le Snetap-FSU ne souhaite pas remettre en cause l'existence d'un diplôme intermédiaire mais pour autant ne peut ignorer que sa mise en œuvre pose de nombreux problèmes.

Une évolution possible pour soulager la masse de travail qu'il représente et dans le même temps lui redonner plus de cohérence et de valeur serait de l'évaluer au travers des épreuves du Bac Pro. Pour être plus précis la commission propose d'évaluer en même temps et avec la même grille le BEPA et le Bac Pro. Dans cette grille la totalité des capacités servirait à valider le Bac Pro et une partie de ces capacités uniquement le BEPA.

Concernant Affelnet le CSN demande l'égalité de traitement pour tous les élèves de la voie professionnelle, y compris ceux de l'enseignement agricole. Mais pour cela il exige une totale transparence sur les conditions de réaffectation des jeunes en octobre et une information honnête aux familles, qui doivent pouvoir bénéficier d'une orientation choisie.

4 – Groupe de travail Évaluation

Le 12 mai 2016, la DGER a réuni le groupe de travail évaluation pour présenter ses conclusions suite aux 4 réunions précédentes.

En préparation de ce dernier groupe de travail nous avons reçu la synthèse des quatre réunions précédentes et des différentes thématiques abordées. Nous avons également reçu une première proposition de mesures de la DGER répondant aux remarques du groupe de travail.

Dans ce document, la DGER propose un statu quo sur répartition entre CCF et épreuve terminale. Contrairement à ce que nous pouvions craindre et ce que réclamaient quelques uns participants à ce groupe de travail, elle ne propose pas d'augmentation de la part de CCF. Si nous pourrions nous satisfaire de ce choix, en réalité ce document n'apporte aucune garantie sur le sujet. En effet si la DGER ne remet pas en cause « *la combinaison entre CCF et épreuves terminales* » et ne prône donc pas d'augmentation du nombre d'épreuves certificatives, pour autant elle ne dit rien à minima du maintien d'un équilibre. Nous pouvons donc craindre que lors des prochaines rénovations de référentiels l'Inspection propose de nouvelles coupes dans les épreuves terminales au bénéfice des CCF.

Ni dans ce document, ni lors de la réunion la DGER ne réponds à l'ensemble des interrogations que nous avons porté. Par exemple il n'y a aucune réponse sur le sujet des UC, du livret scolaire, sur l'acquisition progressive des diplômes ou sur les blocs de compétence.

Si dans ses propositions d'évolution du dispositif d'évaluation la DGER a tenu compte des remarques faites par le groupe de travail notamment sur les difficultés qui se posent aujourd'hui aux élèves, aux évaluateurs, aux jurys et aux établissements pour autant elle reste en deçà des attentes et semble faire reposer la principale difficulté de fonctionnement aux personnels.

Ainsi, au delà de la réécriture des notes de service et circulaires obsolètes, on retiendra des mesures proposées : former des acteurs de l'évaluation, construire une culture de l'évaluation au sein des équipes pédagogiques, améliorer la qualité et renforcer l'efficacité du contrôle.

Pour le Snetap-FSU ces éléments ne sont pas suffisants. Il faut aussi évoquer les moyens mis à disposition des équipes et des enseignants pour mettre en œuvre les évaluations dans les établissements (quel temps ? quel suivi administratif ? quelles salles ? quelles convocations ? ... pour en citer quelques uns).

Sur la question des groupes de compétences, la CPC réunira un groupe de travail spécifique le 21 juin notamment pour s'interroger sur la place de ces blocs de compétence dans la formation initiale (ils seront mis en œuvre dans la formation continue).

Pour préparer la réunion du 21 juin sur les blocs de compétence, le secteur Pédagogie Vie scolaire rencontrera le Snuep-FSU qui a déjà eu une première réunion avec l'administration et porté un certain nombre d'avis.

Pour le CSN les inquiétudes manifestées par nos collègues sur les textes réglementaires sortis ces derniers mois (portant notamment sur l'acquisition progressive des diplômes, les blocs de compétences ou encore l'obligation d'accueillir les élèves ayant échoués à leur examen) montrent la nécessité de poursuivre la réflexion du groupe de travail interne au Snetap-FSU sur l'évaluation. Le secteur Pédagogie Vie scolaire réunira le groupe de travail si possible avant les congés d'été.

5 – SNA / DNA

Le Snetap-FSU réclamait depuis plusieurs mois un groupe de travail sur le Système National d'Appui, faisant remarquer les nombreuses interrogations qui se posent sur son avenir. La DGER avait finalement accepté un débat sur le sujet dans un groupe de travail.

Pourtant malgré cet engagement l'administration a sorti le 18 décembre 2015 une note de service le redéfinissant profondément le sens et le rôle du SNA et le transformant en DNA (Dispositif National d'Appui) sans aucune présentation dans les différentes commissions.

Pour le Snetap-FSU c'était une véritable provocation et il a obtenu finalement le 16 mars dernier un débat en CTEA sur le sujet. Le Snetap-FSU a fait part de son mécontentement face à cette communication après coup et fait part de ses inquiétudes sur une dégradation avec ce nouveau dispositif.

Il a soulevé de nombreuses questions : Quel devenir pour les établissements et leur savoir-faire ? Quel lien entre action de recherche et appui sur le terrain ? Quelle mise en valeur des actions ? Quelles aides pour les établissements en difficulté ? Quelle visibilité de ce nouveau dispositif ?

Si le Directeur Général Adjoint s'est engagé à une présentation annuelle des actions et des budgets du DNA pour le Snetap-FSU il reste encore beaucoup de points à soulever.

La commission propose une réunion sur le sujet du DNA / SNA dans les semaines à venir.